



FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes



www.uriopss-ara.fr

N° SIRET : 779 847 235 00040

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **82 69 00122 69**

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Notre organisme de formation a obtenu en juillet 2020 la certification "Qualiopi" garantissant la qualité de nos actions de formation !



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à l'Uriopss ARA au titre de la catégorie d'actions : « **actions de formation** »

Table des matières

Vos contacts à l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes	2
Se rendre à l'Uriopss (<i>Cébazat</i>)	3
Se rendre à l'Uriopss (<i>Lyon</i>)	4
Jours et horaires d'ouverture	5
Accueil des stagiaires en situation de handicap	5
Hébergements à proximité	5
Modalités des formations	6
Evaluation de l'action de formation	9
Collecte et traitement des données à caractère personnel	10
Organigramme (activité Formation)	10



Vos contacts à l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

Nous écrire :

Siège : 259 rue de Créqui - 69003 Lyon

Site de Cébazat : ZAC Les Montels III - Rue Marie Marvingt - 63118 Cébazat

Nous contacter :



formation@uriopss-ara.fr

Responsable Formation et Accompagnements

Marie-Pierre QUIBLIER

 04 72 84 78 60

Assistante Formation INTER/INTRA/PSE

Isabelle JANIN

 04 72 84 78 10

Chargée de Formation et de la Qualité

Albine MARLIER

 04 73 19 63 42

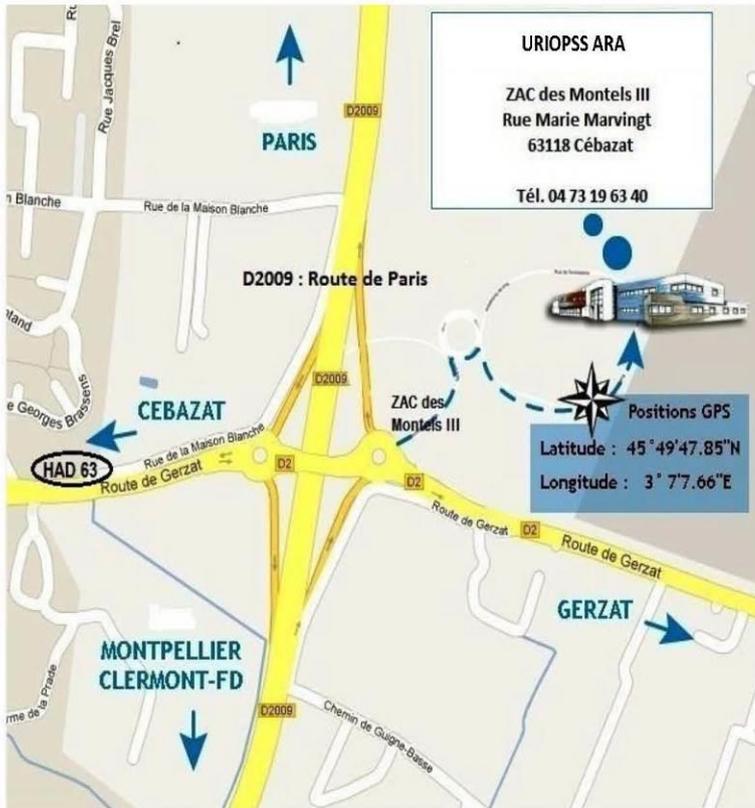


Se rendre à l'Uriopss (Cébazat)

Cébazat (proche Clermont-Ferrand)

ZAC Les Montels III, Rue Marie Marvingt, 63118 Cébazat
(Bâtiment AURA Santé)

Tél 04 73 19 63 40



Si vous venez de l'A71 (Paris)

Prendre Sortie, Riom-Volvic-Châtel Guyon
Suivre la D2009 (Route de Paris) Mozac-Ennezat
Prendre sortie Cébazat - Hôpital Nord - Gerzat
Arrivée sur un 1^{er} rond point, prendre à gauche, direction Gerzat
Arrivée sur un 2^e rond point, contourner, laisser sur votre droite Gerzat
et prendre juste après la rue (pancarte AURA)
Le bâtiment se trouve dans une ZAC (ZAC des Montels III)

Si vous venez de l'A75 (Montpellier)

Prendre Sortie 15 Limoges-Riom-Clermont Ferrand Nord
Continuer sur D2109, Bd Edgard Quinet, direction Chamalières Royat
(jusqu'au Carrefour des Pistes)
Puis prendre à droite Route de Riom/Vichy/Monluçon/Paris (Bd Etienne Clémentel)
Prendre Sortie Cébazat - Hôpital Nord - Gerzat
Arrivée rond point, laisser sur votre droite Gerzat, prendre rue suivante
Pancarte indiquant "Parc d'activités des Montels" et pancarte "AURA"
Le bâtiment se trouve dans une ZAC (ZAC des Montels III)

NB

Actuellement La Rue Marie Marvingt n'est pas répertoriée sur Via Michelin et Mappy,
nous vous conseillons lors de votre recherche de programmer "Route de Gerzat à
Cébazat"

Par le train

Gares de Clermont-FD ou Riom

Attention ! Pas de desserte par transports en commun (prévoir taxi ou co-voiturage).

La voiture : le parking est gratuit (places à l'intérieur ou à proximité du bâtiment).



Salle de formation
située au rez-de-chaussée



La salle est équipée d'un vidéoprojecteur et écran, paperboard. Kitchenette à proximité.
Accès WIFI sur demande.



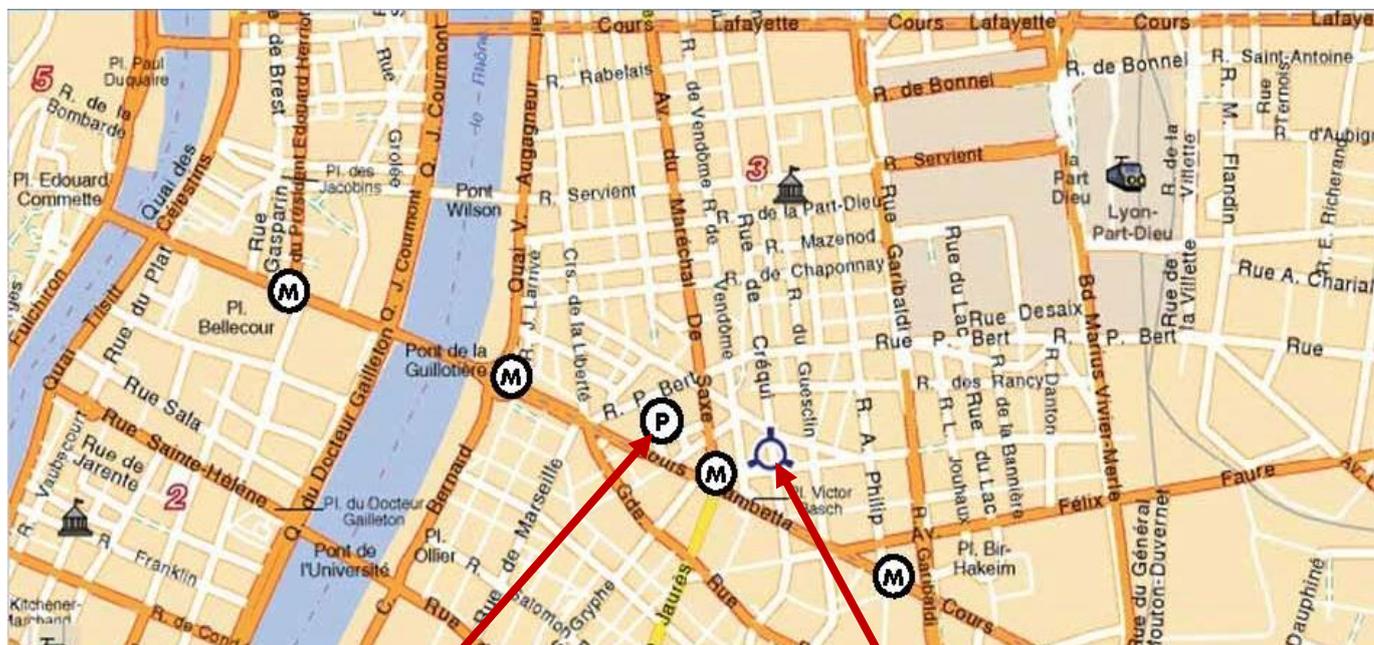
Se rendre à l'Uriopss (Lyon)



Lyon

259 rue de Créqui, 69003 Lyon

Tél 04 72 84 78 10



Parking Bonnefoi (payant)
accès par la rue Paul Bert

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

Nous vous conseillons de prendre les transports en commun.

Le métro : ligne B ou D, arrêt Saxe-Gambetta

La combinaison voiture-métro : parcs relais voiture (accès avec un ticket bus-métro) gratuits si vous empruntez le réseau TCL.

Plus d'informations sur les transports en commun : www.tcl.fr ou 04 26 10 12 12.

La voiture : le parking le plus proche est le parking Bonnefoi (payant).

Si vous souhaitez venir en voiture, vous pouvez vous garer au parking Bonnefoi.



Salle de formation
située au rez-de-chaussée



(Pour faciliter l'accès,
merci de prévenir la veille)

La salle est équipée d'un système de visioconférence, tableau blanc et paperboard. Kitchenette à proximité.

Accès WIFI sur demande.



Jours et horaires d'ouverture

Les locaux de l'Uriopss sont ouverts du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (jusqu'à 16h00 le vendredi).

En dehors de ces horaires, le service Formation dispose d'un répondeur en cas de besoin, ou joignable par mail à formation@uriopss-ara.fr

Accueil des stagiaires en situation de handicap



Nous invitons les stagiaires en situation de handicap à préciser leur besoin dans le bulletin d'inscription ou à contacter l'Uriopss en amont de la formation afin d'organiser leur accueil et, dans la mesure du possible, leur prise en charge pédagogique.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Hébergements à proximité

L'Uriopss ne bénéficie d'aucune condition tarifaire particulière avec les établissements proposés ci-après. Cette liste est proposée à titre informatif.

Clermont-Ferrand

Hôtel Campanile Clermont-Ferrand Centre

120 Avenue de la République

63000 Clermont-Ferrand

Tél 0 892 23 48 18

IBIS Montferrand

Boulevard Ambroise Brugière

63100 Clermont-Ferrand

Tél 04 73 23 00 04

Séjours et Affaires République Park

117 Avenue de la République

63100 Clermont-Ferrand

04 73 92 21 38

Lyon

Le plus proche de l'Uriopss

Hôtel B&B → Pensez à réserver 3-4 semaines avant.

93 cours Gambetta, 69003 LYON

Tél 04 78 62 77 72 - www.hotel-bb.com

Métro station Garibaldi (ligne D)

IBIS

78 rue de Bonnel, 69003 LYON

Tél 04 78 62 98 89

CAMPANILE

31 rue Maurice Flandin, 69003 LYON

Tél 04 72 36 31 00

Vers La Part-Dieu

Première Classe

75 boulevard Vivier Merle, 69003 LYON

Tél 04 72 36 86 62



Modalités des formations

Important ! La communication du **mail du stagiaire** est importante afin d'assurer le bon acheminement des différents documents concernant la formation.



Règlement intérieur

consultable également sur notre site www.uriopss-ara.fr/formation

(NB : pour les formations INTRA, le règlement intérieur de la structure d'accueil s'applique)

Formations INTER-établissements

Formations qui regroupent des salariés de divers établissements/services pour une même action de formation, dispensées au sein des locaux de l'Uriopss (ou extérieurs si besoin).

L'inscription est définitive à la réception du **bulletin d'inscription** dûment complété et signé par l'employeur.

Le bulletin d'inscription est disponible :

- sur notre site Internet www.uriopss-ara.fr (rubrique Formation),
- sur simple demande (format numérique),
- en ligne via un formulaire, disponible sur notre site Internet ou à partir de nos programmes et/ou emailing.

Dès réception du bulletin d'inscription, l'Uriopss envoie au responsable de l'inscription et si le mail est communiqué, au stagiaire, un accusé réception par courriel.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

- En cas de dépassement de l'effectif maximum (défini en fonction des thématiques ou modalités pédagogiques et précisé sur le programme), une liste d'attente est établie avec proposition d'inscription en cas de désistement et/ou report sur une éventuelle session supplémentaire.
- Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'Uriopss se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage jusqu'à huit jours calendaires avant la date prévue. L'Uriopss en informe le stagiaire et/ou l'organisme par message électronique ou par téléphone.
- En cas d'annulation du fait de l'Uriopss, le chèque du règlement est retourné ou l'inscription est remboursée ou peut être reportée sur un autre stage. Aucune indemnité ne sera versée au participant.

Une convention de formation est adressée à l'employeur par mail, accompagnée du programme détaillé du stage, du règlement intérieur et de la (des) convocation(s) du(es) stagiaire(s) précisant les modalités pratiques de la formation (horaires, lieu, dates, ...).

Un exemplaire signé de la convention doit être transmis et retourné à l'Uriopss avant l'exécution de l'action de formation, accompagné du règlement.



Formations INTRA-établissement

Formations réalisées au sein de votre établissement/service, pour vos salariés et bénévoles.
Le formateur se déplace sur site.

L'Uriopss adresse une proposition pédagogique personnalisée correspondant à la prestation souhaitée, ainsi qu'un devis détaillé à retourner complété et signé en cas d'accord.

- Un contenu construit sur-mesure pour des besoins spécifiques, à partir d'un cahier des charges et/ou des besoins analysés par l'équipe pédagogique,
- Un déroulement de l'action de formation au sein de l'environnement professionnel,
- Un planning adapté tenant compte des contraintes institutionnelles.

Afin que les conditions de formation soient favorables, le groupe doit, sauf exception, être constitué de 15 stagiaires maximum.

Au-delà, l'Uriopss se réserve le droit de proposer de constituer un groupe supplémentaire afin de garantir la qualité de l'action de formation délivrée.

En cas d'accord, une convention de formation est adressée à l'employeur par mail. Un exemplaire signé de la convention doit être transmis et retourné à l'Uriopss avant l'exécution de la prestation de formation, accompagné de la liste des stagiaires.

A réception, un modèle de convocation à remettre aux stagiaires concernés est adressé par mail.

📌 Horaires, durée et lieu

En règle générale, les stages présentiels ont lieu de 9h00 à 17h00, soit une durée de 7 heures, ou en demi-journée, soit une durée de 3 heures trente (9h00 à 12h30 ou 13h30 à 17h00).

Les temps synchrones des formations proposées en distanciel ou mixte, sont indiqués sur le programme ; ils peuvent varier en fonction de la formation suivie.

Formations INTER en présentiel

Nos formations sont proposées **dans les locaux de l'Uriopss** à Cébazat ou à Lyon, ou dans une salle extérieure si nécessaire. Ces informations sont portées à la connaissance du stagiaire dans sa convocation.

L'accueil des stagiaires est prévu à partir de 8h40. Un café d'accueil est offert à l'arrivée.

Les repas sont pris à l'extérieur ou par plateau-repas (réservation faite par l'Uriopss sur proposition) avec le formateur. Ces frais ainsi que les frais de déplacement ne sont pas inclus dans le coût du stage.

Formations INTRA

L'établissement/service choisit et précise le lieu de la formation.

L'organisation des repas incombe à l'établissement/service qui en assure la réservation pour les stagiaires et le formateur.



Formations DISTANCIELLES (mixte ou 100% distanciel)



Les formations mixtes ou 100% distanciel sont hébergées sur le CAMPUS numérique du réseau Uniopss-Uriopss, permettant aux stagiaires d'accéder aux ressources pédagogiques à leur rythme, aux liens vers les classes virtuelles, valider leurs acquis par des activités pédagogiques variées, échanger lors de temps « synchrones » en classes virtuelles ou « asynchrones » via un forum dédié à la formation suivie, (...).

L'Uriopss adresse par mail au stagiaire les précisions sur les conditions de déroulement de sa formation. Les identifiants permettant l'accès au CAMPUS sont adressés par « Admin Uniopss : nepasrepondre-campus@uniopss.asso.fr » ; vérifier au besoin les spams.

Modalités d'accès

Disposer d'un ordinateur avec une sortie son et une connexion Internet, un casque (pour votre confort), un micro (la webcam est optionnelle mais conseillée). Il est demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la formation.

Classes virtuelles

Nous utilisons l'outil TEAMS pour nos classes virtuelles. Il n'est pas nécessaire de télécharger cette application (tutoriel disponible sur Campus numérique et proposition de test préalable sur demande).

Vos contacts pour toute question

- ADMINISTRATIVE, Isabelle JANIN - i.janin@uriopss-ara.fr
- TECHNIQUE, Albine MARLIER - a.marlier@uriopss-ara.fr
- PÉDAGOGIQUE, Marie-Pierre QUIBLIER - mp.quiblier@uriopss-ara.fr

À l'issue de la formation, l'Uriopss adresse par courriel :

- La facture de la prestation ;
- Les certificats de réalisation et les attestations de formation et d'assiduité pour chaque stagiaire ;
- La synthèse de l'évaluation à chaud des stagiaires ;
- Une enquête de satisfaction (à destination du financeur) ;
- Un questionnaire d'évaluation à froid (en ligne) dans les trois mois qui suivent l'action de formation.



Evaluation de l'action de formation

Evaluation des objectifs pédagogiques par le stagiaire et contrôle du formateur

Un test d'auto-positionnement est proposé aux stagiaires en amont et en fin de formation.

Le formateur s'assure de la bonne compréhension du contenu de son intervention par les stagiaires tout au long de la formation (questions, reformulations, ...).

Au cours et/ou en fin de formation, le formateur évalue les acquis de la formation (QUIZ, QCM, cas pratiques, ...), en lien avec les objectifs pédagogiques.

L'exploitation des résultats est réalisée par le formateur et le Service formation ; aucune diffusion externe.

Satisfaction de l'action de formation suivie

En fin de session, une fiche individuelle d'évaluation (« *évaluation à chaud* ») est remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée. Ces évaluations sont transmises à l'Uriopss et traitées par le service Formation.

Les résultats sont communiqués à l'employeur avec l'envoi des certificats et attestations, et sont traités pour alimenter le rapport d'activité de notre service. Les bilans sont disponibles dans nos dossiers informatisés et diffusés aux formateurs pour information.

Les évaluations des participants fournissent des informations sur les points nécessitant un ajustement, des améliorations ou une adaptation de l'action de formation.

Une enquête de satisfaction est également transmise au commanditaire (employeur ou OPCO) afin d'évaluer la qualité du service rendu par notre organisme et de la prestation délivrée.

Evaluation à froid de la formation

Dans les trois mois qui suivent le stage, un questionnaire en ligne est adressé par mail au stagiaire directement ou par l'intermédiaire de son employeur pour diffusion.

Bilan du formateur

A l'issue de l'action de formation, le formateur complète un bilan qu'il adresse au service Formation. Celui-ci permet de s'assurer des conditions de réalisation de la formation, du respect du programme, des adaptations éventuelles des modalités pédagogiques aux objectifs. Son traitement est interne et doit permettre d'améliorer les formations que nous proposons.



Collecte et traitement des données à caractère personnel

Notice d'information relative à la collecte de données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, nous vous informons que nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant.

Le Responsable du traitement est l'Uriopss ARA, 259 rue de Créqui, 69003 Lyon.

Le traitement des données collectées a pour finalités l'information, la gestion des inscriptions, le suivi et l'évaluation des actions de formations délivrées par l'Uriopss ARA, conformément aux exigences de certification du Référentiel National Qualité.

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en faisant une demande par e-mail à contact@uriopss-ara.fr ou par courrier adressé à l'Uriopss ARA.

Organigramme (activité Formation)



Equipe pédagogique

Conseillers techniques Uriopss ARA
et du réseau Uniopss-Uriopss

Intervenants externes



Télécharger la présentation de nos intervenants
consultable également sur notre site <http://www.uriopss-ara.fr/>